



Union régionale
des syndicats
de l'Éducation nationale
de l'Académie de Nantes



Déclaration de la CGT Educ'action de Nantes à la CCP du 31 janvier 2019

Les fractures territoriales et l'urgence sociale, notamment en matière salariale, qui font l'actualité de notre pays depuis des semaines traduisent plusieurs décennies de baisse du niveau de vie d'un nombre toujours plus important de salarié.es. Elles ont été accentuées par les politiques d'austérité et de précarisation menées par l'actuel pouvoir.

En terme de précarité, le service vie scolaire et l'accompagnement du handicap sont devenus des laboratoires.

Notamment dans le champ des AESH, depuis plusieurs semaines, le gouvernement mène une opération appelée "concertation nationale sur l'École inclusive" et doit rendre ses conclusions le 11 février 2019. Le ministère prétend vouloir "rendre attractif le métier d'AESH, lui donner des perspectives d'avenir" mais ne propose aucune mesure concrète pour y arriver.

La fin de la précarité des AESH n'est pas du tout au programme du ministère !

Les seules pistes évoquées par le ministère sont celles d'un second employeur, la déconcentration maximale par les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) et la mutualisation. Ainsi, au lieu d'augmenter les salaires et de prendre en compte la pénibilité de leur métier, sous prétexte de leur octroyer un salaire décent voire un taux plein, il envisage d'élargir les tâches déjà nombreuses des AESH au périscolaire et à l'extrascolaire au bon vouloir des communes. La généralisation de l'expérimentation des dispositifs PIAL ne pourra qu'accentuer les inégalités et la pression hiérarchique en aggravant les conditions de travail que subissent les AESH notamment en multipliant leurs affectations. La généralisation de la mutualisation des moyens pour gérer la pénurie d'AESH se fera au détriment d'une réelle aide individuelle des élèves. Les AESH exigent d'être titulaires, pas d'être multi-tâches et toujours plus précaires !

Loin de déprécariser et de faire avancer les droits des AESH, les mesures envisagées par le gouvernement accentueront la précarité. Pour la CGT Educ'action, l'urgence est de répondre aux revendications des personnels AESH en terme d'évolution de leur statut, d'une professionnalisation de leur fonction, d'une réelle revalorisation salariale, de formation et de conditions de travail. Les AESH subissent aujourd'hui de plein fouet la précarité, des salaires de misère et sont contraint-es pour la majorité à des temps incomplets. C'est pourquoi la CGT Educ'action appelle les personnels à entrer dans la mobilisation le 6 février pour faire avancer leurs droits, améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail.

Pour les Aed aussi, les revendications ne manquent pas : la réduction des horaires de travail avec un service hebdomadaire sur 36 semaines plus une semaine de préparation de la rentrée afin de pouvoir suivre normalement ses études et/ou préparer les concours. De plus toute intervention en internat nécessite une récupération, ce qui n'est pas le cas actuellement. Dans l'immédiat, la CGT Educ'Action exige des contrats de 6 ans et un recrutement par les rectorats afin de soustraire les AEd aux pressions des chef.fes d'établissement.

Enfin, nous profitons de cette CCP d'installation pour demander un élargissement des compétences des CCP : contrôle du recrutement, des affectations et du droit à la formation, examen réel du motif des non renouvellements de contrats, rémunération...

La CGT Educ'Action reste au côté des personnels non titulaires afin de revendiquer une loi de titularisation, et un vrai statut élargi à l'ensemble des personnels précaires.